

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du lundi 17 mai 2021

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Île de France, en date du jeudi 6 mai 2021, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le lundi 17 mai 2021 à 18h30.

Membres présents :

1^{er} collège (Elus et personnalités qualifiées) :

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

Monsieur François ABELANET, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Bruno BOUCHAUD, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association de commerçants Saint-Placide - Cherche-Midi).

3^e collège (Habitants) :

Madame Françoise MATHIEU, membre titulaire ;

Madame Marie-Hélène DEPETRINI, membre titulaire ;

Monsieur Olivier DUBOIS, membre titulaire ;

Monsieur Alain DAVEZAC, membre suppléant.

ND

Membres excusés :

2^e collège :

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie) ;

Madame Caroline-Anne LISFRANC (Abracadapain) ;

Marie GONDRAN de ROBERT (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3^e collège :

Madame Nathalie DENOYES, membre titulaire ;

Madame Ernestine NGO MELHA, membre suppléant ;

Madame Françoise VUCEKOVIC, membre suppléant.

Était absent :

3^e collège :

Monsieur Olivier BRETON, membre suppléant.

Introduction :

Alain DAVEZAC accueille les membres du Conseil et les remercie de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h40.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2021 ;
2. Point d'information sur la phase « diagnostic » du PLU ;
3. Sujets de « vie quotidienne » dans le quartier Saint-Placide : bruit, propreté dont mégots de cigarettes, stationnement, circulation tous véhicules... ;
4. Point d'information sur les sujets « d'aménagement » : projet « Maine Montparnasse », rue Littré, rue de Vaugirard, jardins partagés, mesures qualité Air Paris ;
5. Création de groupes de travail ad hoc et agenda.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2021

Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Point d'information sur la phase « diagnostic » du PLU

Alain DAVEZAC donne la parole à la Coordinatrice pour qu'elle explique cette démarche.

Elle rappelle que ce document, datant de 2006, régit la construction des bâtiments publics et s'étend à tous les aspects de la vie quotidienne. Il doit être actualisé pour prendre en compte le Plan Climat Air Énergie territorial et adopter en 2023 un Plan Local d'Urbanisme bioclimatique. L'objectif est de réfléchir à l'évolution de la Ville de Paris sur les 10 prochaines années en utilisant des outils de concertation.

Cette démarche s'articule en quatre phases :

- l'information préalable avec des réunions publiques (le mardi 4 mai 2021 pour le 6e) ;
- le diagnostic territorial (du 12 avril au 16 juillet) : réalisé par l'APUR et la Ville, il présente un état des lieux du territoire. Les parisiens peuvent consulter le diagnostic sur la plateforme idée.paris. Quatre thématiques sont proposées : logement et activité économique ; équipement, services et mobilités ; environnement, nature et santé ; paysage urbain et patrimoine. Les habitants peuvent contribuer en donnant leur avis jusqu'au 16 juillet 17h sur idée.paris ou s'aider de la méthodologie proposée par le CAUE permettant de réaliser des marches exploratoires en autonomie. Ces documents ont été transmis par mail aux Conseillers de quartier.
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (début 2022) qui décrit les priorités du futur PLU bioclimatique ;
- son approbation par le Conseil de Paris (en 2023).



Le Président suggère dans le cadre de la phase de concertation du PLU, d'organiser en petit groupe une ou des marches exploratoires dans le quartier Saint Placide.

3/ Sujets de « vie quotidienne » dans le quartier Saint-Placide : bruit, propreté dont mégots de cigarettes, stationnement, circulation tous véhicules...

Le Président rappelle que le précédent Conseil de Quartier Saint-Placide a fait fabriquer des cendriers de poche, l'idée étant de les offrir aux habitants du quartier pour les inciter à ne plus jeter leurs mégots par terre. Il propose aux Conseillers de réfléchir à ce genre d'investissement de projet.

Nathanaël NAPOLI ajoute qu'il est important de faire de la pédagogie auprès des riverains.

Alain DAVEZAC suggère à Nathanaël NAPOLI d'étendre ses contacts avec les commerçants afin de développer le lien entre ces derniers et le Conseil de Quartier.

4/ Point d'information sur les sujets « d'aménagement » : projet « Maine-Montparnasse », rue Littré, rue de Vaugirard, jardins partagés, mesures qualité Air Paris

Florence de VARAX explique que le Maire du 6^e va organiser à l'automne un CICA exceptionnel sur le projet Maine-Montparnasse. L'idée est d'y associer les différents acteurs de ce futur aménagement. Une intervention des protagonistes en séance du Conseil de Quartier peut également être envisagée. Pendant les travaux, la municipalité restera très vigilante sur la qualité de l'air, la protection des commerces et la circulation (camions de travaux etc.). Alain DAVEZAC rappelle que bien que ce projet trouve ses financements auprès d'opérateurs privés, cela n'empêche pas d'avoir un droit de regard.

Nathanaël NAPOLI s'inquiète quant à son évolution. Il regrette que ce projet décidé il y a quelques années ne prenne pas en compte les changements dus au contexte sanitaire, ni les avis des riverains dans leurs usages.

Françoise MATHIEU estime que la situation et la vie économique ont beaucoup évolué tout comme les souhaits des riverains. L'espace public doit être modifié ainsi que les habitudes, et les acteurs publics doivent interroger et écouter les habitants.

Paul MARIA assure que la Mairie sera très attentive à la situation des commerces et note les questions des Conseillers.

François ABELANET considère que la création de 15 000 m² de galeries commerciales est inutile car bien souvent désertes et néfastes aux commerces de proximité. Il souhaite qu'une vraie réflexion soit menée en intégrant les problématiques des commerces de la rue de Rennes.

Olivier DUBOIS estime quant à lui qu'avec la crise, les promoteurs ayant besoin d'investisseurs seront obligés de s'adapter.

Florence de VARAX explique que ce projet prend en compte les prévisions d'une forte augmentation du nombre de voyageurs à la gare Montparnasse. Elle précise qu'il va embellir ce quartier qui en avait la nécessité.

AD

Le Président propose de faire un vœu afin que le Conseil de Quartier Saint-Placide soit associé aux différentes étapes du projet :

- Considérant que le plan de réaménagement de l'ensemble Maine-Montparnasse couvrant les trois arrondissements mitoyens du site va aussi avoir des impacts forts, spécifiques, et durables sur la vie et les activités du quartier Saint Placide riverain de cet aménagement,
- Considérant la volonté de concertation avec résidents et usagers exprimée par toutes les parties publiques ou privées participant à la définition et la mise en œuvre de ce projet, et déjà engagée dans le cadre de la phase « études opérationnelles »,

Le Conseil de Quartier émet le vœu suivant :

« Dans le cadre du projet de réaménagement de l'ensemble Maine Montparnasse, le Conseil de Quartier Saint Placide exprime dans ce vœu son souhait d'être pleinement représenté et associé en tant que tel - aux côtés des autres acteurs représentant les résidents, aux informations concertations et consultations en cours »

Les Conseillers sont unanimement favorables.

5/ Création de groupes de travail ad hoc et agenda.

Alain DAVEZAC propose d'organiser des groupes de travail selon les intérêts des Conseillers.

Un premier groupe de travail « Littré – Vaugirard », dont le référent est François ABELANET ; un groupe « Nuisances » avec Bruno BOUCHAUD et un dernier groupe « Circulation et stationnement » avec Nathanaël NAPOLI.

François ABELANET informe les Conseillers qu'une rencontre avec les services de la Voirie, le Maire du 6^e et Florence de VARAX a été organisée pour débattre du futur projet d'aménagement de la rue de Vaugirard.

Plusieurs pistes de réflexions ont été évoquées : l'amélioration de l'aménagement cyclable actuel, l'intégration d'une bande végétalisée, une modification des sens de circulation...

Ces propositions vont être étudiées en profondeur par le service de la voirie, et devraient être présentées au début de l'été avec une mise en œuvre espérée en fin d'année 2021 / début 2022.

Des hypothèses d'aménagements du quartier Littré/Vaugirard ont été émises :

- jardin partagé, concession pour un lieu de rencontres, dans le petit jardin au 83 rue de Vaugirard ;
- la rue Littré pourrait devenir une « rue aux écoles » ;
- la rue Littré pourrait devenir une « rue Zéro déchet ».

Il ajoute qu'il tiendra informé le Conseil sur l'évolution de ces projets.

AJ

Florence de VARAX estime qu'il conviendra de faire attention au report de la circulation sur la rue de Rennes. Françoise MATHIEU et Marie-Hélène DEPETRINI abondent dans son sens.

Paul MARIA explique qu'en cette période de confinement qui s'éternise, le Maire du 6^e et lui-même ont mis en place pour tous les habitants du 6^e la possibilité de disposer d'une journée gratuite dans un espace de coworking de l'arrondissement, sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 19h50.



Alain DAVEZAC

Président du Conseil de Quartier